

4.1

Département de l'Isère

Commune de CHASSE-SUR-RHÔNE

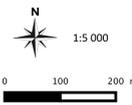
Plan Local d'Urbanisme

Pièce n°4.1

Plan de zonage au 1/5 000°

Ensemble de la commune

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 10 juin 2025
Monsieur le Président, Thierry Kovacs



Règles relatives à l'ordonnancement et la constructibilité

Zones urbaines

- Ua : Zone urbaine dense du Centre-bourg
- Ub : Zone urbaine à dominante d'habitat collectif
- Ub1 : Zone urbaine à dominante d'habitat collectif - Secteur de projet
- Uc1 : Zone urbaine à dominante d'habitat individuel, individuel groupé et intermédiaire - Secteur "quartier stratégique"
- Uc2 : Zone urbaine à dominante d'habitat individuel, individuel groupé et intermédiaire - Secteur "plateau - Ouest"
- Uc3 : Zone urbaine à dominante d'habitat individuel, individuel groupé et intermédiaire - Secteur "plateau - Est"
- Uc4 : Zone urbaine à dominante d'habitat individuel, individuel groupé et intermédiaire - Secteur "patrimoine"
- Ue : Zone d'équipements de service public ou d'intérêt collectif
- Uj : Zone d'activités économiques
- Uja : Zone d'activités économiques dédiée aux activités commerciales et de services
- Ujb : Zone d'activités économiques dédiée aux activités industrielles
- Ujl : Zone d'activités économiques dédiée aux loisirs
- Ujs : Zone d'activités économiques dédiée aux services

Zones à urbaniser

- AU : Zone d'urbanisation future à vocation d'habitat

Zones agricoles

- A : Zone agricole
- Ap : Zone agricole à protéger

Zones naturelles et forestières

- N : Zone naturelle et forestière
- Nrb : Zone naturelle et forestière à vocation de réservoir de biodiversité et de corridor écologique
- Ni : Zone dédiée aux infrastructures routières, autoroutières et ferroviaires
- Ngv : Zone dédiée à l'accueil des gens du voyage

Prescriptions particulières

- Secteur concerné par une OAP
- Emplacement réservé
- Périmètre de centralité
- Bande de recul de 100 mètres de part et d'autre de l'A47 et l'A46
- Zone de bruit des infrastructures : conditions d'isolement acoustique des bâtiments à respecter
- Bâtiment agricole abritant du bétail et son périmètre de réciprocity de 100 mètres
- Domaine de Violans inscrit monument historique (Servitude AC1)
- Périmètre de protection de monument historique
- Élément bâti du patrimoine à protéger au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme
- Ensemble de patrimoine bâti à préserver et mettre en valeur au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme
- Boisement à protéger au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
- Élément végétal du patrimoine à protéger au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
- Canal protégé au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme

Périmètres de protection de captages d'alimentation en eau potable de Chasse-Ternay

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

Informations complémentaires

- Bâtiment agricole n'abritant pas de bétail
- Zone humide
- Parcelle bâtie ajoutée
- Secteur des anciennes cités (Hauts Fourneaux)

SEYSSUEL (Isère)

Numéro	Désignation	Bénéficiaire	Superficie en ha
1	Création de cheminements piétonniers et cycles	Commune	1,52
2	Élargissement de la V.C n°4	Commune	0,06
3	Élargissement de la V.C n°5	Commune	0,08
4	Aménagement du carrefour chemin de Charmotte	Commune	0,04
5	Création d'une voie	Commune	0,07
6	Création d'une coulée verte	Commune	1,28
7	Création d'un cimetière parc	Commune	3,05
8	Création d'équipements publics, de parkings, parcs et jardins	Commune	1,94
9	Élargissement du chemin de Chatanay	Commune	0,06
10	Création d'une voie nouvelle	Commune	0,4
11	Aménagement du «centre-ville», création de voies et chemins piétonniers	Commune	0,23

Commune de CHASSE-SUR-RHÔNE
 Place Jean Jaurès
 38670 CHASSE-SUR-RHÔNE
 Tél : 04 72 24 48 00

Communauté d'Agglomération VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION
 Bât. Antares - Espace Saint-Germain
 30 avenue du Général Leclerc
 38200 VIENNE
 Tél : 04 74 78 32 10

INTERSTICE SARL - Urbanisme et conseil en qualité environnementale
 61 rue Victor Hugo
 38 200 Vienne
 Tél : 04 74 29 95 60
 contact@interstice-urba.com